



## Gouvernement du Cameroun

### Programme des Nations Unies pour le Développement

**Titre du programme : CHOC Cameroun : Changer d'Habitudes – S'Opposer à la Corruption**

**Description sommaire** Ce programme répond aux recommandations d'une mission conjointe des pays membres de l'OCDE sur la corruption au Cameroun (juillet 2006) et s'inscrit dans le cadre du Programme National de Gouvernance (PNG) sous la coordination du Bureau du Premier Ministre. Le programme a pour objectif principal de contribuer à une réduction significative de la corruption au Cameroun à travers un appui à la mise en œuvre des projets décrits dans la composante « politique de lutte contre la corruption » du PNG. Les résultats prévus sont comme suit :

- Une stratégie nationale de lutte contre la corruption est élaborée et mise en œuvre
- La convention des nations unies contre la corruption est mise en œuvre
- Les institutions de lutte contre la corruption sont indépendantes, opérationnelles et budgétisées
- La société civile, y compris le secteur privé, est renforcée et capable de jouer un rôle effectif dans la lutte contre la corruption



24

## Historique et Justification

Le Cameroun a vécu pendant près de vingt ans sous l'ajustement structurel. Dans la période précédant la dévaluation du Franc CFA en 1994, de fortes compressions de dépenses ont été consenties, sans pour autant rétablir les équilibres extérieur et intérieur de manière durable. L'une des mesures draconiennes a consisté en une réduction de 50% du niveau nominal des salaires publics, avant même la baisse successive de leur pouvoir d'achat. Les conséquences financières liées à la dévaluation et à d'autres difficultés telles que la baisse de la production pétrolière sont bien connues : gestion difficile de la dette extérieure, déclassement des guichets d'emprunt à taux de marché etc. L'indice de pauvreté s'est toutefois infléchi, passant de 53% en 1996 à 40% en 2001, tout en restant toujours élevé. Dans ces conditions, les Objectifs du Millénaire pour le Développement paraissent difficiles à atteindre en 2015.

Après un processus consultatif mené en 2003, le Cameroun a approuvé un document de stratégie de réduction de la pauvreté (révisé en 2005). De plus, depuis 2004, la conduite macro-économique s'est sensiblement améliorée. Le programme FMI a été remis sur les rails et en avril 2006, le Cameroun a atteint le point d'achèvement PPTE. Suite à ce dernier événement, le gouvernement du Cameroun a pris bon nombre de mesures dites de bonne gouvernance comme l'établissement du CCS/PPTE pour le suivi des fonds PPTE ; l'établissement de la Chambre des Comptes ; la création de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) ; la ratification en février 2006 de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption....

Toutefois, la corruption reste un des défis majeurs du Cameroun touchant tous les niveaux de la société et tous les secteurs d'activité. Dans son dernier discours lors du troisième congrès extraordinaire du RDPC de juillet 2006, le Président du Cameroun a déclaré : « Nous avons encore, je dois dire, un grave problème de morale publique. Malgré nos efforts pour les combattre, la fraude, les détournements de deniers publics, la corruption continuent de miner les fondations de notre société. » Les mesures mises en place par le gouvernement y compris le comité ad hoc de lutte contre la corruption (établi en 1998), l'observatoire national de lutte contre la corruption (arrêté n°001/PM du 4 janvier 2000) et les cellules ministérielles de lutte contre la corruption n'ont pas eu d'impact significatif sur le niveau de corruption. La CONAC, créée par décret en mars 2006, n'est toujours pas fonctionnelle, le gouvernement n'ayant pas nommé les membres de la commission.

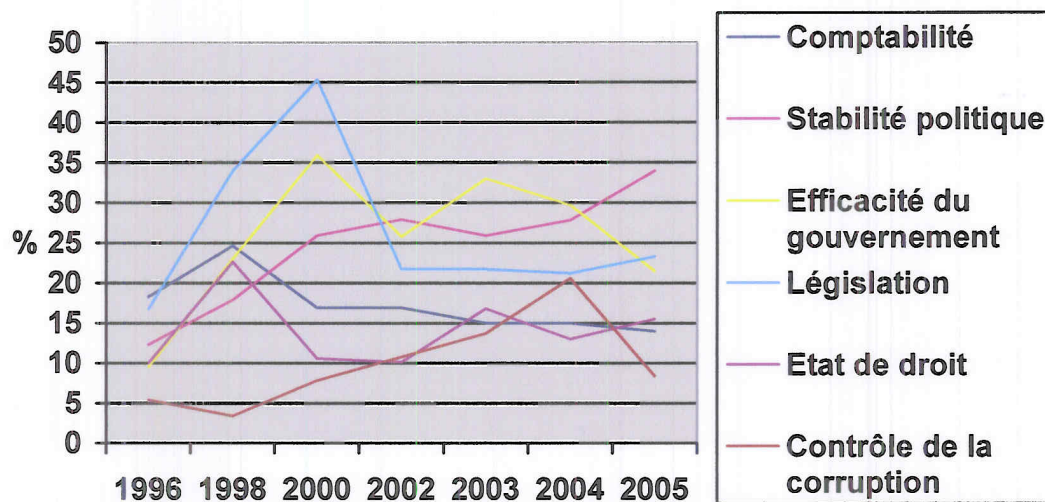
Le Programme National de Gouvernance (PNG) 2006-2010, souligne les résultats mitigés de ce dispositif institutionnel. En réponse, le PNG propose quatre axes dans sa stratégie de lutte contre la corruption :

- Formulation d'une politique de lutte contre la corruption ;
- Modernisation du dispositif législatif répressif de la corruption ;
- Création d'une institution indépendante de lutte contre la corruption ;
- Renforcement des capacités de la société civile en matière de lutte contre la corruption.

Le baromètre de Transparency International, publié en 2005, présente la perception de la corruption au Cameroun. Entre 31 et 45% des personnes interrogées disent avoir payé un « pot de vin » dans les derniers 12 derniers mois et classent la police, la justice et le département des impôts parmi les services les plus corrompus. Les sondages concluent à l'augmentation de la corruption durant les trois dernières années.



Le tableau ci-dessous traduit, en pourcentage, le positionnement des pays moins bien classés que la Cameroun sur le plan de la gouvernance (selon les indicateurs de gouvernance de la banque Mondiale). Il révèle qu'en 2005, 91,7% des pays dans le monde contrôlaient mieux la corruption que le Cameroun.



A l'invitation du gouvernement et du groupe « 8+6<sup>1</sup> », une mission conjointe, conduite par l'OCDE, composée de plusieurs bailleurs de fonds<sup>2</sup> et de la Banque Mondiale, s'est rendue au Cameroun en juillet 2006 pour évaluer les efforts dans la lutte contre la corruption au Cameroun et proposer une stratégie d'appui.

Cette mission a conclu en l'absence d'impact visible sur la corruption des efforts entrepris par le gouvernement. La mise en place d'un mécanisme institutionnel et de réformes a pris beaucoup de retard. Des doutes pèsent sur l'efficacité réelle de ces mesures fréquemment contournées et parfois renversées par les « règles informelles du jeu ». La mission n'a pas constaté de système de contestation visible, malgré l'existence de partis politiques d'opposition, et d'un parlement. Elle a également noté le manque d'institutions de contrôle de l'exécutif.

La volonté politique de poursuivre une lutte effective contre la corruption étant peu évidente, la mission conjointe a proposé une stratégie qui consiste en l'accompagnement du groupe 8+6 au niveau politique<sup>3</sup> tout en travaillant pour mieux comprendre la corruption et ses causes au Cameroun. Il s'agit de travailler à renforcer la société civile pour qu'elle puisse jouer un rôle effectif en tant qu'agent du changement.

<sup>1</sup> Le groupe 8+6 au Cameroun est composé des Ambassadeurs des pays suivant : France, Allemagne, Etats-Unis, Grande Bretagne, Canada, Pays Bas, Grèce, Espagne, Italie, et Japon ; le Délégué de la Commission Européenne ainsi que les représentants des organisations de la FMI, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies. Ce groupe discute de questions de gouvernance.

<sup>2</sup> France, Pays Bas, Grande Bretagne, Etats-Unis, Canada, Allemagne

<sup>3</sup> Le projet restera flexible afin de pouvoir appuyer le gouvernement du Cameroun dans ses efforts contre la corruption si une requête d'appui est soumise et approuvée par les bailleurs de fonds.



Suite à la remise du rapport sus mentionné au Premier Ministre par le groupe 8+6, la position du gouvernement relative à la lutte contre la corruption s'est manifestée lors de deux événements :

1. Une rencontre entre le groupe 8+6 et le Premier Ministre avec les conclusions suivantes :
  - a. La réitération de l'engagement du gouvernement dans la lutte contre la corruption ;
  - b. La poursuite de plusieurs actions dont l'apurement du fichier de la solde, la nomination des membres de la CONAC et de la Commission pour l'Article 66, la poursuite des actions judiciaires, et les audits publics ;
  - c. Une demande d'appui des bailleurs de fonds dans le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption dans le cadre du Programme Nationale de Corruption ;
2. L'atelier sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption avec la participation des représentants du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des bailleurs de fonds qui a recommandé :
  - a. La révision du corpus législatif de lutte contre la corruption en harmonisation avec les dispositions de la convention des Nations Unies contre la corruption
  - b. La révision du dispositif institutionnel de lutte contre la corruption (CONAC, ANIF, Chambre des Comptes, Contrôle Supérieur de l'Etat)
  - c. L'élaboration d'une loi cadre d'orientation sur la prévention, la détection et l'incrimination des actes de corruption
  - d. La formulation d'une politique ainsi que d'une stratégie de lutte contre la corruption avec un plan d'action détaillé ayant fait l'objet d'un consensus
  - e. La mise en place de mécanismes de suivi – évaluation de la politique et de la stratégie adoptée
  - f. L'adoption et la mise en œuvre d'un programme d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations et des divers corps de métier

### **Stratégie du Programme**

La stratégie de ce programme constitue une réponse à :

- La Déclaration de Paris et plus particulièrement :
  - L'appropriation par le gouvernement ;
  - L'alignement de l'appui des bailleurs de fonds sur des stratégies nationales ;
  - Une action des bailleurs de fonds plus harmonisée, transparente et effective ;
- Les principes pour l'action des bailleurs de fonds<sup>4</sup> contre la corruption y compris pour
  - Promouvoir, suivre et s'insérer collectivement dans une vision locale ;
  - Promouvoir le partage de connaissances et la collecte de leçons apprises, et de mesurer le progrès ;
- Le document de Politique de l'OCDE/CAD contre la corruption<sup>5</sup> pour
  - Renforcer la lutte contre la corruption au niveau national en donnant priorités aux nouvelles initiatives et en s'assurant que ces actions font partie d'une coalition nationale de réforme ;
  - Promouvoir une action concertée des bailleurs de fonds par rapport à leur appui, l'analyse de la corruption et les indicateurs de suivi.

<sup>4</sup> Draft Principles for Donor Action in Anti-Corruption, OECD, Development Assistance Committee, Network on Governance, September 2005

<sup>5</sup> Policy Paper on Anti-Corruption – Setting an Agenda for Collective Action, OECD/DAC Network on Governance, September 2006



La stratégie du gouvernement telle que décrite dans le Programme Nationale de Gouvernance (approuvé en novembre 2005) s'articule autour des actions suivantes :

- Diagnostic du phénomène de la corruption (causes, manifestations, conséquences)
- Organisation d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation
- Organisation d'un forum national sur la corruption
- Renforcement du cadre juridique
- Réorganisation de l'Observatoire de Lutte Contre la Corruption en vue d'en faire une institution indépendante
- Révision du Plan Gouvernemental de Lutte Contre la Corruption
- Mise en place et opérationnalisation de la coalition nationale contre la corruption
- Organisation d'une campagne pilote de sensibilisation et d'investigation par l'organe de lutte et le réseau des ONG de lutte contre la corruption
- Evaluation du dispositif de lutte

Quatre projets sont proposés pour la mise en œuvre de cette stratégie :

Projets	Activités
Formulation d'une politique de lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic du phénomène de corruption et proposition de politique de lutte contre la corruption</li> <li>• Forum national sur la lutte contre la corruption</li> <li>• Coalition nationale sur la lutte contre la corruption</li> <li>• Evaluation de la mise en œuvre du plan gouvernemental de lutte contre la corruption</li> <li>• Révision du plan gouvernemental</li> </ul>
Modernisation du dispositif législatif répressif de la corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une loi spécifique relative à la corruption internalisant les dispositifs et conventions internationales en la matière</li> <li>• Elaboration du texte d'application de l'Article 66 de la Constitution relative à la déclaration des biens</li> <li>• Réglementation des modalités et conditions de suivi du train de vie des personnels de l'Etat</li> </ul>
Création d'une institution indépendante de lutte contre la corruption <sup>6</sup>	<p>Etablissement de l'institution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du fonctionnement des structures de lutte contre la corruption</li> <li>• Loi portant création d'une institution indépendante de lutte contre la corruption et crédits budgétaires garantissant le fonctionnement effectif de l'institution</li> <li>• Délocalisation de l'Observatoire dans ses locaux propres</li> <li>• Equipement et renforcement des capacités de l'institution</li> <li>• Formation aux techniques de lutte</li> </ul> <p>Campagne pilote de lutte contre la corruption</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première campagne de vulgarisation</li> <li>• Premier programme pilote de lutte contre la corruption et</li> </ul>

<sup>6</sup> Il est à noter que la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) a été créée en mars 2006.

Projets	Activités
	<ul style="list-style-type: none"> <li>engagement de poursuites pénales et administratives</li> <li>• Premier rapport au Président de la République et premier rapport public</li> <li>• Evaluation/correction et généralisation de la campagne</li> </ul>
Renforcement des capacités de la société civile en matière de lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charte des organisation de la SC pour la lutte contre la corruption, constitution du réseau au sein du RNOSC, mise en place du comité national d'animation, formation des OSC membres, plan d'action, équipement</li> <li>• Forum ONG – MINEFI – MINJUSTICE – Parlement</li> <li>• Appui financier aux campagnes du réseau en matière de sensibilisation et lutte contre la corruption</li> </ul>

La stratégie des bailleurs de fonds est d'apporter un appui conjoint à long terme au gouvernement et à la société civile dans la lutte contre la corruption par le biais de :

- Un diagnostic plus approfondi de la lutte contre la corruption au Cameroun tout en tenant compte de la documentation déjà disponible. Le groupe GOVNET de l'OCDE/CAD y contribuera par le pilotage de méthodologies d'évaluation de corruption et l'établissement d'indicateurs. Ce diagnostic comprendra également une étude de l'économie politique du pays, une analyse socio anthropologique, ainsi que des évaluations de la corruption dans certains secteurs clés.
- Un appui au gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption ainsi que d'un plan d'action. Il est également prévu un renforcement des capacités des institutions travaillant dans la lutte contre la corruption telle que la CONAC et autres.
- Le renforcement de la société civile active dans la lutte contre la corruption à travers des formations, des microprojets et l'accès à l'information.
- Le renforcement de la coordination des bailleurs de fonds dans leur appui à la lutte contre la corruption. Les bailleurs de fonds (en particulier un sous-groupe du Comité Multi Bailleurs – CMB) pourront travailler à renforcer la capacité de la société civile pour qu'elle puisse s'engager plus effectivement dans la lutte contre la corruption et jouer son rôle dans une alliance tripartite – gouvernement, société civile<sup>7</sup> et le secteur privé. Cette alliance devrait réunir les champions de réformes et de changement et apprécier les leçons apprises des efforts en cours (ex : EITI, FLEGT...).

Le programme CHOC sera basé dans les bureaux des Services du Premier Ministre<sup>8</sup>. Le programme suivra de près les activités en cours telles que « la plateforme de dialogue pour les finances publiques » et la mise en œuvre de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (EITI) ainsi que les autres interventions du programme national de gouvernance liées à la lutte contre la corruption. Le programme travaillera en collaboration avec les organisations de la société civile telles que Transparency International, les confessions religieuses, Citoyen

• \_\_\_\_\_  
<sup>7</sup> Par société civile, nous entendons les organisations non gouvernementales, les groupements, les médias, associations professionnelles etc.

<sup>8</sup> Lorsque la CONAC sera opérationnelle, il sera question de revisiter si le programme devrait être basé au sein de la Commission.



Dynamique, les médias etc., ainsi que le secteur privé. Il sera également lié au groupe 8+6 pour assurer une approche coordonnée et cohérente des bailleurs de fonds.

### Résultats Attendus

L'objectif principal d'une action concertée et coordonnée des bailleurs est de contribuer à une diminution de la corruption au Cameroun par la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption basée sur un diagnostic complet du phénomène de la corruption ; l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation effective ; et la sensibilisation et le renforcement de la société civile. Le présent programme travaillera avec le Bureau du Premier Ministre ainsi les autres ministères concernés ; les institutions de lutte contre la corruption ; les partenaires au développement ; le secteur privé ; et la société civile pour atteindre cet objectif. Les résultats prévus sont comme suit :

- Une stratégie nationale de lutte contre la corruption est élaborée et mise en œuvre
- La convention des nations unies contre la corruption est mise en œuvre
- Les institutions de lutte contre la corruption sont indépendantes, opérationnelles et budgétisées
- La société civile, y compris le secteur privé, est renforcée et capable de jouer un rôle effectif dans la lutte contre la corruption

### Activités Proposées

Voir le cadre des résultats à la page 11.

### Partenaires et Bénéficiaires

**Gouvernement :** La corruption relève de tous les niveaux et de tous les ministères, c'est pourquoi le Premier Ministre est l'autorité la mieux placée pour constituer le correspondant national du programme parce qu'il joue un rôle majeur dans la coordination du PNG et qu'il dispose d'un mandat inter ministériel. Certains ministères sectoriels (ex : éducation, santé) bénéficieront d'un appui lié à une analyse plus approfondie sur les questions de corruption dans le but d'une meilleure gestion de fonds dans le cadre de la mise en œuvre de leurs stratégies sectorielles.

**Société Civile :** Les représentants de la société civile sont partenaires et bénéficiaires du projet qui travaillera en étroite collaboration avec les organisations telles que Transparency International, tout en renforçant la capacité d'autres organisations de la société civile oeuvrant dans la lutte contre la corruption (ONGs, médias, associations professionnelles, confessions religieuses etc.).

**Secteur Privé :** Le programme CHOC travaillera en collaboration avec les différents représentants du secteur privé tels que le Groupe Inter Patronal du Cameroun (GICAM). Le programme travaillera pour améliorer l'accès à l'information pour le secteur privé.

**Bailleurs de fonds :** Le groupe 8+6 est un partenaire déterminant pour le projet puisqu'il mène le dialogue politique avec le gouvernement. Au niveau du Comité Multi-Bailleurs un sous-groupe (ou plateforme de dialogue) sera créé sur la gouvernance et la corruption pour assurer une bonne coordination entre les bailleurs de fonds. Le lien entre le groupe 8+6 et les membres de la plateforme sera assuré par les représentants de PNUD et de la Banque Mondiale qui sont des

membres des deux groupes. De plus, la plupart des membres du groupe 8+6 composeront le comité de pilotage du projet.

**Govnet/OCDE** : Le Govnet de l'OCDE suivra les progrès du projet et constituera une source d'expertise et d'expériences internationales pour le projet.

### Gestion du Projet

Le programme est établi pour une durée initiale de trois ans et sera exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en collaboration avec le bureau du Premier Ministre. Les fonds seront déposés au PNUD qui les gèrera selon les règlements en vigueur du PNUD.

Un représentant des Services du Premier Ministre sera nommé pour agir comme point focal pour le programme CHOC. Ce représentant sera appuyé par l'expert international recruté dans le cadre du programme (basé dans les bureaux des Services du Premier Ministre) et sera formé/renforcé au besoin.

Un comité de pilotage sera établi composé des bailleurs ayant participé au financement du programme ; un représentant du bureau du Premier Ministre un (ou plusieurs) représentant(s) de la société civile et le Coordonnateur du PNG ou son représentant. Ce comité se réunira une fois par trimestre afin d'évaluer l'avancement du programme (substantif et financier) et de décider d'éventuels changements. Le PNUD travaillera en étroite concertation avec l'expert international et le point focal des Services du Premier Ministre pour la préparation d'un plan de travail détaillé avec les dates limites pour les activités (qui sera approuvé par le comité de pilotage) et assurera le suivi de l'exécution de ce plan. L'expert international sera responsable de la mise en œuvre des activités du programme CHOC. Le PNUD assurera également les recrutements et l'administration financière du programme. Un rapport annuel sera préparé pour répondre aux besoins des partenaires. Une évaluation du programme pourra être conduite à la fin de la deuxième année d'exécution.

Il y a un consensus parmi les partenaires au développement de travailler d'une manière conjointe et coordonner dans la lutte contre la corruption, que les fonds transitent par le programme CHOC ou non. Le programme sera également ouvert à de nouvelles contributions et le cas échéant, serait révisé en conséquence.

Les frais de gestion du programme seront appliqués selon les normes du PNUD.

Dans le cadre de suivi des indicateurs de gouvernance et de corruption, il faut prendre en compte les travaux en cours suivants :

- Le Baromètre de Transparency International ;
- Les sondages d'opinion sur la perception de la corruption qui seront exécutées par Transparency International et financées par la France ;
- La Banque Mondiale, à travers un fonds néerlandais, apportera un appui à la collecte de données sur la corruption ;
- Dynamique Citoyenne et les études d'utilisation des budgets de l'état ;
- Un appui au PNG dans le cadre du suivi des recommandations de l'atelier sur la mise en œuvre de la convention des nations unies contre la corruption financé par le PNUD ;
- Etc.



Le réseau de gouvernance (GOVNET) de l'OCDE/CAD continuera à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de ce programme :

- Référence internationale de par son travail dans la lutte contre la corruption : pilotage de nouvelles méthodologies d'analyse, suivi/évaluation, leçons à tirer des mises en œuvre, partage d'expériences...
- Conseil pour le CMB et appui dans la révision des contributions qualitatives ;
- Suivi/évaluation du programme et de ses activités.

### Analyse des Risques

- Le gouvernement ne fait pas preuve d'un engagement effectif dans la lutte contre la corruption :
  - Le Président de la République a affirmé dans ses discours son engagement et celui du gouvernement dans la lutte contre la corruption. Des actes ont concrétisé cette volonté des autorités camerounaises : des institutions de contrôle ont été créées, des fonctionnaires ont été révoqués. Toutefois, l'engagement doit se poursuivre en fournissant à la CONAC les moyens d'actions et en définissant une stratégie de lutte contre la corruption. En décembre 2006, le Premier Ministre s'est engagé à poursuivre dans cette voie. Si cette intention ne se traduisait pas dans les faits, le programme se poursuivrait en limitant ses appuis à la société civile et en l'amélioration de la coordination des bailleurs de fonds. L'impact du programme - le recul de la corruption- serait alors limité. Le groupe 8+6 a ainsi un rôle fondamental à jouer en matière de dialogue politique pour inciter le gouvernement à mettre en œuvre des actions efficaces dans sa lutte contre la corruption.
- La société civile est incapable de se coordonner et d'agir comme force de pression :
  - Le projet prévoit des actions de formation qui visent le renforcement des capacités d'organisation de la société civile, notamment en matière de diffusion de l'information et de promotion de la transparence. Certaines organisations de la société civile (Dynamique Citoyenne) font déjà preuve d'une meilleure organisation, d'autres comme Transparency International sont établies au Cameroun depuis plusieurs années.

### Contexte Juridique

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord type d'assistance de base, conclu entre le Gouvernement du Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Les modifications suivantes peuvent être apportées au document d'assistance sous réserve de la signature du Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement, et après obtention de la non objection formelle des autres signataires du document. Il s'agit :

- des révisions ou compléments apportés aux annexes du document d'assistance ;
- des révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités de l'assistance, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation etc.

- des révisions statutaires dont l'objectif est de refléter les dépenses effectives d'une année à l'autre ou le changement des coûts des services et du matériel dû à l'inflation.



### Budget du projet

<b>Apports</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Budget Total (US\$)</b>
Expert international	\$150,000	\$150,000	\$150,000	\$ 450,000
Consultants nationaux/int.	100,000	90,000	90,000	280,000
Appui à la CONAC	100,000	100,000	100,000	300,000
Formation/ateliers	170,000	70,000	66,000	306,000
Appui administratif	30,000	30,000	30,000	90,000
Frais de fonctionnement y compris équipement de bureau et transport	20,000	20,000	20,000	60,000
Véhicule	25,000			25,000
Fonds d'Appui à la Société Civile et le Secteur Privé	191,500	130,000	130,000	451,500
Suivi/évaluation/communication	20,000	20,000	20,000	60,000
Frais divers	5,000	5,000	5,000	15,000
<b>Sous-total</b>	<b>811,500</b>	<b>615,000</b>	<b>611,000</b>	<b>\$ 2,037,500</b>
Frais de gestion	40,500	31,000	31,000	102,500
<b>Total</b>	<b>\$852,000</b>	<b>\$646,000</b>	<b>\$642,000</b>	<b>\$ 2,140,000</b>

Les contributions des bailleurs de fonds seront versées dans un fonds commun, selon les prévisions suivantes :

<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Montant en US\$</b>
Gouvernement du Canada	US\$ 255,000
Gouvernement des Pays Bas	130,000
Gouvernement de l'Allemagne (GTZ)	130,000
Gouvernement de la Grande Bretagne	10,000
Gouvernement de la France	26,000
Gouvernement des Etats Unis	200,000
Banque Mondiale*	60,000
Commission Européenne****	195,000
PNUD	400,000
Banque Africaine de Développement**	500,000
OECD/DAC (DFID)	59,000
Gouvernement du Cameroun***	175,000
<b>Total</b>	<b>US\$2,140,000</b>

\* \$50,000 de la Banque Mondiale seront des fonds parallèles.

\*\* Il reste à confirmer que les fonds de la Banque Africaine de Développement pourront faire partie de ce programme commun.

\*\*\* Ce montant est indicatif.

\*\*\*\* La Commission Européenne a confirmé l'équivalent de 100,000 Euros (disponibles à partir de juillet 2007) et ne pourra pas confirmer le reste avant mi-2008.

## CADRE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

<p><b>Effet escompté tel qu'il est énoncé dans le Cadre de résultats du pays :</b> Cadre de bonne gouvernance élaboré et mise en œuvre conforme aux priorités nationales et incluant les partenaires.</p>
<p><b>Indicateur d'effet tel qu'il est énoncé dans le Cadre des résultats et des ressources du programme, incluant les activités de base et la cible :</b></p>
<p><b>Ligne de service du CFP : 2.1 – Appui aux politiques de gouvernance démocratique</b></p>
<p><b>Stratégie de partenariat :</b> La stratégie de partenariat repose sur l'implication des bailleurs de fonds clés bilatéraux et multilatéraux ainsi que la société civile et le secteur privé.</p>
<p><b>Titre et numéro du projet :</b> CHOC Cameroun : Changer d'Habitudes – s'Opposer à la Corruption</p>

Résultats	Activités prévues	Indicateurs de succès	Apports	Commentaires
<p>Une stratégie nationale de lutte contre la corruption est élaborée et mise en œuvre</p>	<p>Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir/compléter une base d'informations accessibles sur la corruption au Cameroun et les projets en cours des partenaires</li> <li>• Identifier les gaps d'information</li> <li>• Piloter les méthodologies d'analyse de corruption</li> <li>• Réaliser une étude sur l'économie politique</li> <li>• Entendre une analyse socio anthropologique</li> <li>• Conduire des études sectorielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La documentation disponible sur le site web</li> <li>• Les études sont complétées</li> <li>• Un SWAP reflète les actions en faveur de la transparence et de la comptabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultants</li> <li>• Frais de fonctionnement</li> <li>• Appui administratif</li> </ul>	





Résultats	Activités prévues	Indicateurs de succès	Apports	Commentaires
	<p>Stratégie nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer une stratégie nationale de lutte contre la corruption</li> <li>Réunir un forum national pour obtenir le consensus sur la stratégie</li> <li>Elaborer un plan d'actions pour la déclinaison de la stratégie</li> <li>Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de la stratégie nationale et du plan d'action établi et mis en oeuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La stratégie nationale et le plan d'actions sont approuvés</li> <li>Le plan de suivi/évaluation comportant des indicateurs pertinents est élaboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultants</li> <li>Ateliers</li> <li>Frais divers</li> <li>Appui administratif</li> </ul>	
La convention des nations unies contre la corruption est mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser le corpus législatif sur la lutte contre la corruption</li> <li>Elaborer une loi cadre d'orientation sur la prévention, la détection et l'incrimination des actes de corruption</li> <li>Suivre la mise en oeuvre de la convention et de ses instruments</li> </ul> <p>Renforcement institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Former les membres de la CONAC</li> <li>Appuyer la CONAC dans l'exécution de son mandat</li> <li>Evaluer les institutions chargées de la lutte contre la corruption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une nouvelle législation est en place</li> <li>Les rapports de progrès sont disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultants</li> <li>Frais de fonctionnement</li> <li>Appui administratif</li> </ul>	Un premier atelier avec tous les partenaires pourrait servir de modèle pour le suivi
Les institutions de lutte contre la corruption sont indépendantes, opérationnelles et disposent d'un budget propre		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres de la CONAC sont nommés</li> <li>La CONAC dispose d'un budget</li> <li>Les évaluations sont disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultants</li> <li>Ateliers et formation</li> <li>Frais de fonctionnement</li> <li>Appui administratif</li> </ul>	

Résultats	Activités prévues	Indicateurs de succès	Apports	Commentaires
	<p>Campagne de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une coalition nationale sur la lutte contre la corruption</li> <li>• Travailler avec les média au renforcement de leurs capacités dans le reportage sur la corruption</li> <li>• Préparer une campagne de communication à plusieurs niveaux sur la lutte contre la corruption</li> <li>• Piloter une campagne de communication sur certains secteurs clés du programme du gouvernement</li> <li>• Mener une campagne de sensibilisation des populations sur certains thèmes liés à leurs droits (ex : s'enregistrer pour voter, accès aux services publics de base)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une coalition nationale est établie</li> <li>• Les reportages sur le thème de la corruption gagnent les media</li> <li>• La stratégie de communication est disponible</li> <li>• Les populations sont informées de leurs droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultants</li> <li>• Ateliers</li> <li>• Publications</li> <li>• Spots de tv</li> <li>• Frais de fonctionnement</li> <li>• Appui administratif</li> </ul>	
<p>La société civile, y compris le secteur privé, est renforcée et apporte une contribution effective dans la lutte contre la corruption</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter le répertoire des ONGs et des autres organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption ;</li> <li>• Analyser leurs besoins afin de déterminer un plan d'actions pour le développement de leurs capacités ;</li> <li>• Mettre en œuvre les activités du plan d'actions y compris la formation, les ateliers de sensibilisation, la communication etc.</li> <li>• Financer certaines initiatives de la société civile et du secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès à l'information est facilité</li> <li>• # d'organisations formées</li> <li>• # de partenariats établis pour promouvoir la transparence (ex : EITI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation</li> <li>• Ateliers</li> <li>• Communication</li> <li>• Fonds de micro projets</li> </ul>	



PAGE DE SIGNATURE : REVISION 1

Pays : Cameroun

Effet de l'UNDAF et indicateur: L'opérationnalité d'une coalition de lutte contre la corruption

Effet escompté/Indicateur : Cadre de bonne gouvernance élaboré et mise en œuvre conforme aux priorités nationales et incluant les partenaires

Résultat escompté/Indicateur: Réduction de la corruption au Cameroun

Partenaire du Gouvernement : Bureau du Premier Ministre

Autres partenaires :

- Gouvernement du Canada
- Gouvernement des Pays Bas
- Gouvernement de l'Allemagne (GTZ)
- Gouvernement de la Grande Bretagne
- Gouvernement de la France
- Gouvernement des Etats Unis
- OCDE
- Banque Mondiale
- Commission Européenne
- Banque Africaine de Développement

Période du programme : 2007 à 2009  
Composante du programme : Diagnostic et Plan d'actions  
Titre du programme : CHOC Cameroun : Changer d'Habitudes – S'Opposer à la Corruption  
Numéro du programme : 00055582 Révision 1  
Durée du programme : 3 ans  
Modalité de gestion : NEX avec exécution du PNUD

Cette révision tient compte d'une augmentation du budget du programme de US\$170,000 du Gouvernement du Canada. Cette augmentation permettra d'élargir les activités du programme pour le renforcement du secteur privé dans la lutte contre la corruption.

Budget	US\$ 2,037,500
Frais de services généraux de gestion	102,500
<b>Budget total</b>	<b>US\$ 2,140,000</b>

Ressources allouées :

- Ressources ordinaires 175,000
- Thematic Trust Fund 225,000
- Autres : 1,565,000
  - GVT Canada
  - GVT Pays Bas
  - GVT Allemagne (GTZ)
  - GVT Grande Bretagne
  - GVT France
  - GVT Etats Unis
  - OCDE/DAC (DFID)
  - Commission Européenne
  - Banque Mondiale
  - Banque Africaine de Dév.
- GVT du Cameroun \$175,000

Approuvé par :

MINPLAPDAT :

PNUD :

MINJUSTICE :

Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice, garde des Sceaux



30 AOUT 2007



## **Annexe 1 : Termes de référence de l'expert technique**

### **Historique**

En juillet 2006, à l'invitation du Gouvernement du Cameroun et en collaboration avec le groupe 8+6<sup>9</sup>, une mission conjointe exploratoire sur la lutte contre la corruption a été menée au Cameroun sous la présidence du Govnet de l'OCDE/CAD. En effet, Govnet a ciblé le Cameroun comme pays pilote d'une action harmonisée sur la lutte contre la corruption, fondée sur l'atteinte de résultats tangibles. Cette mission multi-bailleurs<sup>10</sup> a entrepris une évaluation succincte de la corruption au Cameroun pour proposer les prochaines étapes d'un appui au Cameroun dans sa lutte contre la corruption.

La mission a constaté que les efforts du Gouvernement du Cameroun n'ont pas eu d'impact significatif sur le niveau de corruption. Les changements du cadre institutionnel requièrent des délais excessifs de mise en œuvre et disposent rarement des capacités nécessaires à leur bon fonctionnement. Par ailleurs, selon des avis partagés, les réformes nécessaires n'auraient qu'un impact limité parce que contournées, sinon dévoyées par les règles informelles du jeu. Sur les recommandations de la mission, la communauté internationale au Cameroun a adopté une stratégie coordonnée d'engagement et d'appui dans la lutte contre la corruption. Le groupe 8+6 mène un dialogue politique continu et pressant avec les autorités du Cameroun tout en persévérant dans la compréhension de la corruption et de ses causes profondes au Cameroun, à travers des évaluations de l'économie politique et de certains secteurs spécifiques, le renforcement de la société civile pour qu'elle puisse jouer un rôle actif et effectif dans l'alliance gouvernement, société civile et secteur privé. L'objectif principal de l'initiative conjointe des bailleurs de fonds est d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption fondée sur des résultats tangibles.

Les bailleurs de fonds au Cameroun (en collaboration avec le gouvernement et la société civile) ont établi le programme CHOC Cameroun<sup>11</sup>, géré par le PNUD et mis en œuvre à travers une plateforme de dialogue sur la gouvernance et la lutte contre la corruption<sup>12</sup>, dans le but de faciliter appui et engagement collectifs. D'autres appuis complémentaires qui ne peuvent être inclus dans le financement du projet, seront toutefois exécutés de façon coordonnée avec le programme CHOC.

Un expert anti-corruption sera recruté pour appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de l'appui conjoint en gouvernance et anti-corruption.

<sup>9</sup> Le groupe 8+6 comprend les Ambassadeurs des pays suivants : France, Allemagne, Pays Bas, Grèce, Espagne, Japon, Canada, Italie, Etats-Unis et Grande Bretagne, et les représentants de la Commission Européenne, la Banque Mondiale, le FMI et les Nations Unies ;

<sup>10</sup> France, Pays Bas, Grande Bretagne, Etats-Unis, Canada, Allemagne et Banque Mondiale

<sup>11</sup> Changer d'Habitudes – s'Opposer à la Corruption

<sup>12</sup> Cette plateforme constitue un sous-groupe du Comité Multi-Bailleurs



## Activités

L'expert anti-corruption apportera un appui au gouvernement et plus particulièrement au Bureau du Premier Ministre ainsi qu'à la plateforme de dialogue des bailleurs de fonds sur la gouvernance et l'anti-corruption dans l'exécution du programme CHOC et de l'appui complémentaire. Sa mission comprend les tâches suivantes :

- Faire le point et réviser tous les efforts en cours pour lutter contre la corruption et faciliter l'échange et le partage d'informations sur les initiatives en matière de gouvernance et d'anti-corruption ;
- Apporter un appui aux travaux de suivi et d'évaluation, dans l'objectif de traduire les anecdotes en faits. L'expertise de Govnet sera notamment mise à profit pour appuyer ce travail, qui comprendra : (i) une étude de l'économie politique ; (ii) des évaluations sectorielles sur la nature de la corruption et son impact sur l'accès aux services de base y compris l'éducation et la santé comme contribution aux SWAPs en cours ; (iii) l'élaboration d'indicateurs de gouvernance ; (iv) l'appui et l'analyse des évaluations des institutions nationales ; (v) le suivi des évolutions de la corruption à plusieurs niveaux et pour différentes institutions, en se basant sur les données et rapports disponibles ; et (vi) le suivi de la mise en œuvre de différents instruments internationaux de lutte contre la corruption y compris la convention des nations unies contre la corruption tout en s'appuyant sur la contribution de Govnet
- Appuyer le Bureau du Premier Ministre dans l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et de son plan d'action.
- Suite à la nomination des membres de la CONAC, déterminer les besoins en formation et établir un plan de formation.
- Appuyer l'établissement et/ou le renforcement de la coalition anti-corruption au niveaux national et sectoriel. Cette tâche comprend : (i) l'identification et la collaboration avec les partenaires non gouvernementaux y compris les ONGs, le secteur privé, les associations professionnelles, et les médias ; (ii) la mobilisation des partenaires impliqués dans le travail diagnostique et son suivi en termes de médiatisation, de débat publique, ainsi que le suivi de la sensibilité du gouvernement et de la société civile pour traiter les problèmes particuliers ; et (iii) le travail avec les partenaires afin de déterminer comment développer des coalitions afin de développer les capacités contributives dans la lutte contre la corruption.
- Contribuer au développement d'une culture de transparence par : (i) un meilleur accès à toute l'information y compris les études analytiques sur la corruption et les défis pour le gouvernement, la promotion du plaidoyer et du débat publique par le travail avec les médias, et l'analyse des politiques susceptibles de constituer des options ou d'apporter des solutions ; (ii) la promotion de la transparence dans les activités des bailleurs de fonds – en facilitant l'accès aux rapports et études produits par les bailleurs et à toute autre information sur leurs activités ; (iii) la création et la mise à jour d'un site web pour faciliter l'accès à la documentation ; (iv) l'apport d'un point focal anti-corruption pour le partage de l'information et les leçons apprises, et (v) la prise en compte d'autres

opportunités pour promouvoir la transparence dans les secteurs importants pour la communauté internationale y compris le processus électoral, la gouvernance économique, etc.

- Promouvoir le débat concernant l'action internationale sur le côté « demande » tel que la récupération de fonds et la législation bancaire dans les pays de l'OCDE.
- Gérer le projet CHOC et coordonner l'appui complémentaire.

### **Gestion**

L'expert anti-corruption, financé par le programme CHOC, sera basé dans les bureaux du Premier Ministre à Yaoundé. L'expert travaillera étroitement avec la plateforme des bailleurs de fonds sur la gouvernance et la lutte contre la corruption, et assurera le partage de l'information avec tous les partenaires.

### **Expérience requise**

- Expérience dans les économies politiques de l'Afrique centrale et de l'Ouest, de préférence au Cameroun
- Expérience pratique du terrain en appui à la lutte contre la corruption
- Excellente connaissance et compréhension des concepts de gouvernance ainsi que dans la conduite du changement de comportement et d'organisation
- Excellent sens du contact : qualités de communication, de conduite d'équipe et de groupes de travail, capacités relationnelles avérées
- Expérience dans le travail avec les organisations internationales chargées de développement
- Bilingue en anglais et français



**Annexe 2 : Budget détaillé pour ATLAS**

En cours de préparation par le PNUD.

### Annexe 3 : Bibliographie

- Rogerson A., Loum L., et Lafourcade O., Une Arrivée et un Nouveau Départ : Partenariats au Cameroun après le Point d’Achèvement PPTE, mai 2006
- Ambassade des Etats Unis, Working Together to Help Realize Cameroon’s Full Potential – A Directory
- Banque Mondiale, Public Expenditure Management and Financial Accountability Review (PEMFAR), juin 2006
- Multi bailleurs, Plateforme de Dialogue en Matière de Gestion des Finances Publiques au Cameroun, 2006
- DAC Network on Governance, Policy Paper on Anti-Corruption – Setting an Agenda for Collective Action, juin 2006
- DAC Network on Governance, Draft Tip Sheet on Pay Reform, juin 2006
- Transparency International, Global Barometer 2005, décembre 2005
- USAID, Anti-corruption Agencies, avril 2006
- USAID, Handbook for Conducting a Corruption Assessment, octobre 2005
- PNUD, Anti-corruption Practice Note, février 2004
- GERDDES – Cameroun, Prevention of Corruption in the PRSP, décembre 2003
- Institut National de la Statistique, Enquête sur le Suivi des Dépenses Publiques et la Satisfaction des Bénéficiaires dans les Secteurs de l’Education et de la Santé, avril 2004
- Transparency International, Descriptif de projet, Renforcer les piliers d’intégrité au Cameroun, février 2006
- DAC Network on Governance, Principles for Donor Action in Anti-corruption, septembre 2005
- DAC Network on Governance, The Challenge of Capacity Development : Working Towards Good Practice, février 2006
- Banque Mondiale, Strengthening Bank Group Engagement on governance and Anti-corruption, août 2006
- Nations Unies, Convention des Nations Unies Contre la Corruption, 2003
- Club Justice et Equité, Opération Epervier : Où sont les milliards ?,
- Fondation Friedrich Ebert et GERDDES – Cameroun, De la Corruption au Cameroun, juin 1999
- Rapport Final de L’Atelier pour l’Opérationnalisation de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption au Cameroun, décembre 2006
- Owonoa Gnuini, Dr. M. E. et Biyong, P., Etude sur l’Opérationnalisation de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption, 2006
- GTZ, Rapport du Business Climate Survey dans la Menoua, décembre 2005
- Auteurs multiple avec auteur principal B. Dickenson, Multi-donor Governance and Anti-corruption Mission to Cameroon – Final Report, septembre 2006
- UNODC, Information-gathering mechanism on the implementation of the United Nations Convention against Corruption - Draft self-assessment checklist, janvier 2007



## Annexe 4: TERMS OF REFERENCE - POLITICAL ECONOMY OF CORRUPTION STUDY -- CAMEROON

### Background

The Government of Cameroon has identified corruption as a major constraint on economic growth and has stressed its willingness to take action against corruption. At the invitation of the Government of Cameroon and the '8 +6'<sup>13</sup> donor group in Yaoundé, a multi-donor<sup>14</sup> anti-corruption assessment exploratory mission visited Cameroon in July 2006 under the umbrella of the OECD Development Assistance Committee's Governance Network. The objective of the mission was to explore partnerships for good governance in Cameroon, including the preparation of a joint corruption assessment as a first step.

Improving governance and fighting corruption are perhaps the most critical factors in increasing growth and broad-based development in Cameroon to the levels necessary to significantly reduce poverty. Initial evidence of the government's commitment can be seen in new structures set up to combat corruption and a number of arrests of compromised individuals. Other changes of a broader institutional nature include the introduction of a new criminal procedure code, establishment of the *Chambres des Comptes* in the Supreme Court, adoption of a new procurement law, creation of an anti-corruption commission and, in part as a result of diplomatic pressure, consideration of an independent electoral commission. All of these formal developments form the essential building blocks for an effective and accountable state.

However, it is not clear if these actions have had significant impact. A perennial problem appears to be lack of implementation of existing laws. For example, embezzlement of state funds, which is a penal offence, is rarely investigated or prosecuted despite many allegations. Moreover, the anticorruption units in each Ministry generally show a poor record of results due to inadequate funding and little follow up to the findings of investigations, and there is no compliance among public officials with the financial asset declaration law.

Given such challenges and given the Government's stated commitment to reform, a group of collaborating development partners under OECD-DAC auspices seek to support implementation of an anti-corruption agenda. A central imperative contributing effectively on the anti-corruption agenda is an understanding the political economy underpinnings of corruption in the public sector. As such, a political economy assessment of governance and corruption challenges is desired.

<sup>13</sup> Comprising 8 EU Ambassadors including the EU Delegate, the Canadian High Commissioner, the US and Japanese Ambassadors, the IMF, UNDP and World Bank representatives.

<sup>14</sup> Led by OECD DAC Secretariat, comprising representatives from capitals from US, UK, Germany, France, Canada, Netherlands, and the World Bank.

## Objective

The objective of this work is to deepen the international donor community's understanding of political and social processes that drive corruption or block governance reforms, and to highlight factors to be taken into account in contributing to the development of a governance and anti-corruption strategies and related programmes of institutional strengthening. The work should provide practical recommendations for improved engagement by the international community on governance and anti-corruption. As a result, the study should help to improve the quality of donor engagement with the Government of Cameroon and strengthen the harmonisation process in support of government's efforts to address corruption.

The analysis will focus on how the political economy of Cameroon affects the country's corruption challenge. The analysis would take into account the challenges inherent in a newly competitive political environment under-laid by established state-craft of the post-independence period, the prevalent formal and informal institutions that govern the exercise of state power, and the nature of state-society relations, especially around accountability. The study should also illuminate the likely drivers of change – individual, groups, and social, political and economic processes – that could induce and/or sustain change. In so doing, this analysis will help to focus the broader anti-corruption assessment by focusing on the underlying causes of corruption and how reforms can be designed to counter both the corrupt practices but also underlying drivers.

## Scope of Work

In order to produce analysis that is a useful foundation for high-level dialogue and for designing governance and anti-corruption strategies, it would be necessary for the study to analyze fundamental/structural issues (e.g. patronage relations) and their relevance to near-term, contingent factors such as managing mineral wealth, and the particularities of the regime – both the seemingly set and fluid aspects. These are important considerations in understanding how governance may or may not evolve in the short to medium term and in how development partners and the reform-interested government may pursue as both reasonable and achievable goals.

The study should focus on four central questions:

a) Taking into account Cameroon's political trajectory since 1990, including the uncertainty of change, and comparative lessons, what are the political economy **scenarios** for the short and medium term that may reasonably be expected and what implications do these have for the broader governance and anti-corruption agenda; conversely, how may the current governance, accountability, and corruption environment affect the chances of particular transition outcomes?



b) What are the **informal structures of power** at the centre and in the regions (including forms of traditional authority) and how do they operate within or in relation to formal institutions; how do these aspects of political economy drive corruption?

c) What are **institutional factors and individual actors** in the political economy that may fuel or, alternatively, contain corruption especially in critical sectors (extractive industries) or help or hinder emergent institutions (e.g. elections, constitutional offices, anti-corruption commissions), or other accountability mechanisms (e.g. participation, local governance, etc.)?

d) What are the possible **entry points and the potential drivers** (both individuals in government and outside, and on-going social political processes that are part of the broader transition) for more effectively fighting corruption and improving governance?

### **Methodology**

The team will propose a methodology tailored to the needs of this study and the goals of the development partners collaborating with the Government as set out above. The collaborating development partners view elements of the USAID Corruption Assessment Methodology and DFID Driver's for Change as particularly relevant. The proposed methodology will have to be approved before launch of the study.

It is anticipated that the study will include a desk review of the existing literature as well as interviews with key actors across government and non-government sectors in Cameroon. In addition, the team is expected to produce a draft analysis based on the literature review before departure for fieldwork in Cameroon.

### **Reporting and timing**

The work will be coordinated by XXX, on behalf of the development partner group.

Work is expected to take place over an elapsed period of six weeks, with a field visit to Cameroon for no less than 10 days.

The final report should be no longer than 50 pages and is to be preceded by a draft report for comment by the development partners and a verbal briefing to the group. The report should include an executive summary (no more than 5 pages) appropriate for wider dissemination.

The following are the expected sub-deliverables/sub-components of the assignment:

- I. Note (maximum 15 pages) summarizing existing knowledge/literature to frame the issue and as preparation for field work; it should also include the proposed methodology; due 2 weeks after contract issue;

- II. End of Mission briefing for development partners in Yaoundé and a brief (maximum 5 page) Back-To-Office-Report appropriate for sharing with all partners, including the government; no more than 5 days after departure from Cameroon;
- III. A detailed (approximately 2 hours) verbal discussion with the development partners on the fieldwork findings and tentative proposals emerging from the analysis; no more than 10 days after end of the field visit;
- IV. A draft report for review within 10 days of the verbal briefing;
- V. Final Report responding to comments of the development partners, within 2 weeks of receiving comments from the coordinating officer.

### **Contracting**

It is expected that total inputs for this study will not exceed 40 days (for 2 consultants), with the majority of time spent in country. Payment will be according to rules set by the coordinating agency.

### **Skills and experience required**

It is expected the team will be composed of at least two experienced analysts, one international and one regional or Cameroonian; both should have long experience in political economy analysis and be recognized as politically independent and of high integrity.

The following specific skills are required in each member of the team.

- Excellent grasp of west and central African political economies and of Cameroon in particular;
- Familiarity with the range of factors that influence the exercise of and competition for power in Cameroon, both formal and informal;
- Ability to synthesise and organise complex information from an array of written and oral sources into a comprehensive, policy-oriented document;
- Understanding of the information needs of international development agencies;
- Strong inter-personal, communication, and diplomatic skills;
- Extensive and recent practical field experience in development, especially in Africa;
- Fluency in English and French languages.